

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 13 juin 2022

Date de l'annonce publique : 03/06/2022

Date de la convocation des conseillers : 03/06/2022

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	Néant.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	13
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2022-06-13 - 6.02	
Point de l'ordre du jour	6.02	
Objet	Compte administratif de l'exercice 2020 - Approbation provisoire.	

Le conseil communal,

Vu le compte administratif présenté par le collège des bourgmestre et échevins pour l'exercice **2020** ;

Vu le chapitre 4 du titre 4 de la loi communale ;

Vu la prise de position du collège des bourgmestre et échevins en réponse au rapport du service de contrôle ;

A R R E T E

provisoirement ledit compte administratif

par onze (11) voix et deux (2) abstentions

conformément au tableau récapitulatif qui précède.

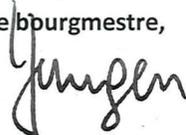
En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 27 juin 2022

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

